

Janvier 2024

La Lettre des Saint Rémois

concentré d'Auvergne

www.saintremysurdurolle.fr



Chères Saint-Rémoises, Chers Saint-Rémois,
Le Conseil municipal, les agents municipaux et moi-même vous adressons nos meilleurs voeux pour l'année 2024, à vous et vos proches. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets.

2023 a prouvé notre capacité à mener des projets collectifs, innovants et au service de tous. Nous avons notamment oeuvré à la préservation de notre patrimoine, qu'il soit sportif avec la rénovation des tennis couverts, culturel avec les travaux de l'église ou encore touristique avec les travaux du camping et du village vacances ou encore la rénovation du point d'information touristique. Nous avons déployé des solutions énergétiques plus vertes avec les ombrières sur le parking du cimetière et les panneaux photovoltaïques installés sur plusieurs bâtiments communaux. Nous avons agi en faveur de l'environnement avec la démarche Site Sans Poubelle au plan d'eau, en invitant les usagers à remporter leurs déchets chez eux pour préserver la nature. Nous avons, de nouveau, avec l'aide des associations sportives et culturelles, proposé de multiples manifestations estivales pour le plaisir de tous. Enfin, nous avons pu, grâce à nos partenaires, offrir des services supplémentaires à la population : une maison Âges et Vie pour nos seniors, deux nouveaux arrêts de bus SMTUT au plan d'eau, de nouvelles places de parking avenue des Bruyères et un espace de fraîcheur en coeur de bourg avec le nouveau Jardin Mouny.

Nous poursuivrons nos actions en 2024, toujours dans l'objectif d'offrir un cadre de vie agréable et dynamique pour tous. Notre engagement en faveur du développement durable restera affirmé dans l'ensemble de nos projets. Ils sont nombreux et nous vous proposons dans cette lettre un calendrier des actions à venir. Nous continuerons d'améliorer les équipements et les services pour les Saint-Rémois.

2024 sera également une année « sportive » pour la France. Notre commune, labellisée Terre de Jeux 2024, célébrera le sport et les valeurs olympiques à plusieurs occasions. Nous inaugurerons très prochainement notre city-stade, ainsi que de futures pistes de padel. Suite à l'élan donné par les H'Olympiades en septembre 2023, nous souhaitons que petits et grands bénéficient d'équipements modernes et davantage d'opportunités de faire du sport dans leur quotidien.

Ces projets, nous les menons ensemble, dans la concertation, et aux côtés de nombreux partenaires que je remercie chaleureusement : habitants, conseillers municipaux, agents communaux, associations, entreprises locales, financeurs publics et privés. Nous sommes tous unis pour le bien-vivre à Saint-Rémy-sur-Durolle et c'est un honneur pour moi de porter la voix et les projets de notre commune.

Bonne année à tous.

Frédéric CHONIER,
Maire de Saint-Rémy-sur-Durolle



Travaux sur la commune, prévisions sur 2024

Janvier

▸ Après la pause des congés de fin d'année, les travaux d'agrandissement du camping Paradis «Les Chanterelles» vont reprendre pour se terminer courant deuxième semestre 2024.

Février

▸ Le réaménagement de la rue Noël Bechon va débuter avec le désamiantage du bâtiment dès ce début de mois. Le 19 février 2024 une réunion de concertation avec les riverains sera organisée en mairie.

Mars

▸ La démolition de la forge Gorce et de la maison d'habitation attenante.

▸ La livraison et la pose d'une quinzaine de mobil homes sera effectuée sur l'agrandissement du camping.

Avril / Mai

▸ Après la démolition, des travaux de réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable par le SIEA débiteront puis les travaux de « surface » (trottoir, parc paysager, parking) viendront terminer l'aménagement de la rue Noël Bechon.

▸ Réunion de concertation sur les travaux à envisager dans l'école maternelle le 16 mai 2024 avec le corps enseignant.

▸ Festival ARTDECOLE

Juin

▸ Mise en oeuvre des moyens de lutte contre les cyanobactéries : bassin versant, ultrasons, radeaux... Voir le focus à ce sujet.

▸ Lancement de la saison touristique avec le recrutement de deux maîtres-nageurs pour les mois de juillet et août

▸ Préparation à l'ouverture du bureau d'information touristique par la Maison du Tourisme pour juillet 2024.

Juillet

▸ Animations touristiques par les associations et la municipalité notamment dans le cadre du label pavillon bleu.

▸ Mise en place des pistes de padel. Voir le focus à ce sujet et sur la réfection des tennis.

▸ Lancement de l'étude programmatique sur l'aménagement du plan d'eau. Voir le focus à ce sujet

Août

▸ Animations touristiques par les associations et la municipalité notamment dans le cadre du label pavillon bleu.

Septembre

▸ Programme de goudronnage annuel dans les villages de notre commune. Pour 2024 la voirie dans Faydit sera refaite. Puis à Bechon la « montée du Trève » jusqu'à Chez Maitre sera également regoudronnée.

▸ Goudronnage final du lotissement sous les Pins. Ces programmes se feront avec de l'enrobé.

Octobre / Novembre

▸ Le SIEA prévoit de refaire le réseau d'assainissement de l'Avenue de la Gare, aussi nous allons dans le même temps réaménager cette avenue avec la réfection des trottoirs et une réflexion de mise en sécurité de l'ensemble des riverains précédée d'une réunion de concertation.

▸ Restitution sur l'étude programmatique du plan d'eau (date à définir)

Décembre

▸ Décorations de Noël.

Lutte contre les cyanobactéries

L'été 2023 a été pour le plan d'eau de Saint-Rémy particulièrement compliqué en ce qui concerne la prolifération des cyanobactéries avec un nombre important de jours d'interdiction de baignade.

Les cyanobactéries sont des organismes microscopiques qui peuvent se développer dans les eaux douces superficielles, stagnantes, peu profondes, riches en nutriments. Elles peuvent former des dépôts abondants de couleur généralement bleue/verte et des mousses appelés « efflorescences algales ». Elles peuvent alors sécréter des toxines en quantité importante, pouvant être dangereuses pour l'homme et l'animal (toxines hépatotoxiques, dermatotoxiques et neurotoxiques). C'est pour cette raison que nous avons été obligés de prendre des arrêtés interdisant la baignade.

En relation avec d'autres plans d'eau dans le cadre du label « Pavillon bleu », ou sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé du Puy-de-Dôme et en consultation avec la Police de l'eau... nous avons eu de nombreuses réunions d'échanges d'expériences sur les possibilités de lutte contre la multiplication des cyanobactéries.

La seule méthode efficace est de diminuer les apports de nutriments (azote et phosphore) propre aux développements des cyanobactéries. Pour ce faire il existe plusieurs solutions :

- Analyser les sources possibles de nutriments sur le bassin versant du plan d'eau (assainissements individuels défectueux, pietinage d'animaux sur les berges des ruisseaux...) et prendre des mesures pour y remédier. Cette analyse a été réalisée et sur le dernier point les berges vont être protégées avec la mise en place d'abreuvoirs déportés, ceci à l'initiative du Parc du Livradois-Forez.
- Mettre sur les cours d'eau amont des bassins de décantation, ce qui nous est interdit par la Police de l'eau (les ruisseaux étant classés en première catégorie).
- Reméandrer les ruisseaux et réimplanter sur leurs berges et celles plan d'eau des plantes amphibies (roseaux par exemple) qui vont consommer des nutriments et donc en priver les cyanobactéries.

Ces actions sont des actions à long terme que nous allons entreprendre dans le cadre de l'étude programmatique de réaménagement du plan d'eau.

Deux autres méthodes à plus court terme méritent notre attention, aussi nous envisageons leur mise en oeuvre pour l'été 2024 :

- Dans l'objectif de consommation de nutriments nous pouvons envisager des radeaux flottants pour plantes amphibies.
- L'utilisation de générateurs d'ultrasons qui a pour action de détruire la membrane des cyanobactéries et par la même d'empêcher leur remontée en surface les privant de la lumière utile à leur photosynthèse. Les études réalisées sur le lac de Villerest démontrent l'innocuité de cette méthode pour la flore et la faune aquatique ou terrestre à l'exception des cyanobactéries et des algues vertes.

Nous espérons que ces actions nous permettront une saison 2024 plus sereine.

Les travaux réalisés pour le tennis

Le 08 septembre 2023 avait lieu l'inauguration du bâtiment rénové du tennis couverts / squash au Plan d'eau des Prades.

La réhabilitation de ce bâtiment avait été envisagé car son état, après diagnostic, s'avérait inquiétant et si rien n'était fait, il était à terme, appelé à être démoli.

Notre commune engagée dans une démarche de développement durable avait décidé de participer au capital de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Toi et Toits » et avait identifié la toiture de ce bâtiment pour recevoir des panneaux photovoltaïques.

Cet investissement a été entièrement pris en charge par la SCIC avec qui nous avons signé une convention sur une durée de 20 ans pendant laquelle la SCIC revend l'énergie produite à EDF Obligation d'Achats et au terme des 20 ans, la commune devient propriétaire de l'installation.

Pour information, la centrale a produit en 2023 113 MWh.



Les travaux se sont déroulés en 2 phases, la première consistant au désamiantage du bâtiment puis à un renfort de charpente pour supporter le poids des panneaux sandwichs et des panneaux photovoltaïques et enfin la pose en toiture et bardage des panneaux.

La seconde phase a permis de changer les baies vitrées, repeindre les façades et resuivre l'installation électrique. Nous avons profité de cette phase de travaux pour revoir l'éclairage des courts par un passage en LED, ce qui permet une économie d'énergie de 57% par rapport à l'ancienne installation.

Le taux de subvention pour l'ensemble des travaux a été de 80%.

Aujourd'hui le club de tennis bénéficie d'installation parfaitement adapté à la pratique de son sport. Ces effectifs évoluent de façon constante pour atteindre pour la saison 2023 / 2024, 120 licenciés dont 40 pour l'école de tennis. Des cours collectifs sont dispensés tout au long de l'année par un enseignant diplômé d'état et salarié du club, aidé par 3 jeunes ayant bénéficié de formation à la ligue d'Auvergne de Tennis. Le club organise 2 grands tournois « open » réunissant entre 100 et 130 joueurs en moyenne et s'étalant sur 3 semaines chacun. Pour les plus jeunes, des tournois multi chances sont proposés.

Des équipes femme, homme et enfant participent à tous les championnats régionaux. Avant chaque début de saison, l'enseignant, aidé de bénévoles du club, se déplace dans les écoles de la montagne thiernoise pour prodiguer les initiations tennis et a également animé les ateliers tennis dans le cadre des olympiades. Aujourd'hui le Tennis Club Saint Rémois, grâce à ces nouvelles installations, poursuit son évolution et conforte sa position de pôle tennistique de la montagne thiernoise et devrait pouvoir profiter prochainement de nouvelles installations dédiées à un sport de raquettes, affilié à la Fédération Française de Tennis, à savoir le Padel.

Mise en place des padels

Un projet de réalisation de 3 pistes de padel homologuées sur une surface de 1056 m² est envisagé.

Qu'est-ce que le padel ?

Le padel est un sport de raquette qui se joue toujours en double sur un court fermé. C'est une sorte de mélange entre le tennis et le squash où la balle peut rebondir sur le mur de verre ou le treillis métallique qui entoure le court. Un jeu de padel est généralement joué en plein air.

Comment est monté ce projet ?

La société Ombrières d'Auvergne via son partenaire See You Sun a solarisé l'installation d'ombrières photovoltaïque sur le parking le long du cimetière pour une puissance de 100 KWC et représentant 36 place de stationnement standards.

Après cette réalisation qui est une parfaite réussite, plusieurs projets ont été proposés à la commune par la société See You Sun dont 3 pistes de padel.

Il se trouve, que la commune possède 4 courts de tennis extérieurs dont 2 refaits récemment. Les 2 autres, aujourd'hui fortement dégradés, ne représentent plus d'intérêt particulier pour le club de tennis suffisamment équipé. Cette surface a été proposée à Yellow Padel, filiale de See You Sun, pour la réalisation du projet et qui a accepté notre offre.

Cet accord était conditionné au fait que le club de tennis, qui bénéficiera des installations, accepte d'en assurer l'exploitation et l'animation.

Cet accord sera concrétisé par la signature d'un contrat cadre d'exploitation entre Yellow Padel et le Tennis Club Saint-Rémois qui fixera les conditions d'exploitation.

L'intégralité des travaux et de la maintenance est prise en charge par Yellow Padel.

Il sera nécessaire pour la commune de signer une convention d'occupation temporaire pour une durée de 30 ans. Un loyer symbolique de 100€ par an sera versé à la commune plus 5% du chiffre d'affaires HT annuel.

De plus, nous pouvons envisager la fourniture de l'électricité produite (puissance installée 399 KWC) en autoconsommation collective dans un rayon de 2 Km. Le tarif actuel est de 150 € MWh HT. Dans cette hypothèse une clé de répartition est à définir avec la mairie.

Au terme de la convention, 3 options s'offrent à la commune :

- Prolongation du bail
- Reprise à valeur résiduelle des terrains de sport et de la centrale solaire par la collectivité soit 1€
- Démantèlement et recyclage des panneaux

Le projet proposé par Yellow Padel constitue une opportunité remarquable pour notre commune en terme d'attractivité et viendra conforter notre offre à la fois sportive et touristique.

A ce jour, le permis de construire est en cours d'instruction.

L'étude programmatique sur l'aménagement du plan d'eau

Nous avons réalisé en 2023 une pré-étude nous permettant une première approche sur les possibilités d'aménagements parmi lesquelles nous avons retenu les grands axes suivants sur lesquels les actions de mise en oeuvre pratiques restent à définir :

- Création de zones humides sur les ruisseaux approvisionnant le plan d'eau et sur les abords du plan d'eau visant à les mettre en valeur, à favoriser la biodiversité, à limiter les nutriments favorables au développement des cyanobactéries.
- Aménagement du carrefour d'entrée au plan d'eau et création d'un parking sur le terrain stabilisé derrière les restaurants, ce parking sera recouvert d'une ombrière. Le stationnement devant les restaurants sera interdit sauf pour les personnes à mobilité réduite sur les places de parking aménagées.
- Sécurisation de la circulation du tour du plan d'eau par une réduction de la largeur de la route en circulation partagée (piétons, cycles, voitures) et par l'aménagement du tour du plan d'eau sans utilisation de la route.
- Mise en cohérence de la signalétique du site



Campagne de stérilisation des chats

SUITE À LA CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

effectuée en Novembre 2023



♂ mâles

♀ femelles



CHATS CAPTURÉS



dans les villages

en centre-bourg



7
mis
à l'adoption

C'EST

32
stérilisés
et remis sur site



6
identifiés
malades



200 NAISSANCES EVITÉES

À RAISON DE 8 CHATONS PAR AN PAR FEMELLE.

2 de nos agents ont passé 2 semaines à mener cette action.

Action pour le recrutement d'un deuxième médecin

En accord avec le docteur Farny et avec l'aide de DN InfoRéso, notre prestataire pour les réseaux sociaux, nous entreprenons une action pour la recherche d'un médecin supplémentaire (interne ou diplômé).

La démarche qui va être mise en oeuvre est la suivante :

- Communication de notre recherche aux responsables de CHU
- Identification sur le réseau LinkedIn des internes ou diplômés sur la région
- Action de mailing en leur direction en mettant en avant les avantages offerts par Saint-Rémy
- Organisation d'une journée de découverte de notre commune

Cette démarche sera poursuivie jusqu'à l'arrivée d'un nouveau praticien...

Mouvement de personnel dans l'équipe municipale

Plusieurs agents de la commune sont partis ou partiront prochainement à la retraite sur 2023-2024 :

- Corinne Ducher, Secrétaire Générale de la mairie, remplacée par Oriane Dabrowski depuis août 2023,
- Françoise Chevalerias, gestionnaire administrative et comptable, remplacée par Mireille Sauvagnat depuis novembre 2023,
- Annick Pironin, ATSEM à l'école maternelle, qui sera remplacée par Rachel Solviche à partir de mars 2024,
- Denis De Mesquita, agent polyvalent au service technique, qui partira en mars 2024, sera remplacé par un nouvel agent dès février,
- Annie Martin, agent de restauration à la cantine scolaire, qui partira en septembre 2024 à la retraite et sera remplacée.

Le Conseil municipal remercie l'ensemble de ces agents pour leur sens du service et leur professionnalisme, et leur souhaite pour les uns une excellente retraite et pour les autres une bonne prise de poste.

Mise en place d'un service postal communal

Pour donner suite à l'arrêt du partenariat entre la poste et le « relais poste commerçant », nous avons interrogé d'autres commerçants susceptibles de reprendre ce service. Aucun n'ayant l'espace ou le temps nécessaire, nous avons décidé de mettre en oeuvre une « Agence Postale Communale ».

Cette agence sera située dans les locaux de la mairie et elle assurera les services suivants :

- Services postaux
 - Affranchissements
 - Vente de timbres postes, d'enveloppes et prêt-à-poster, d'emballages colis prêt-à-envoyer
 - Dépôt des objets et recommandés
 - Retrait des lettres et colis en instance
- Autres services de proximité
- Téléphonie : Offres de la Poste Mobile
- Produits partenaires de la poste : Monnaie de Paris, UNICEF, Apport veiller sur Mes Parents / ARDOIZ
- Services financiers et prestations associées

L'agence sera ouverte du lundi au vendredi, les horaires d'ouvertures 8h30 à 12h et 13h30 à 17h sauf les mardis après-midi.

Démarrage prévu au printemps 2024.

La bibliothèque

(Service public gratuit géré par des bénévoles)

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très bonne année et de bonnes lectures !

PERMANENCES : Le 1^{er} mercredi du mois 9h30-11h30 et les samedis 10h-12h

PLEIN LA BOBINE : Une cinquantaine de personnes ont participé à une séance de light painting suivi d'une projection de courts-métrages pour le jeune public.

LUDOTHEQUE : Samedi 13 janvier, l'animation ludothèque a été un moment de partage très convivial. Plus de 30 petits et grands ont pu profiter des jeux proposés.



PARC LIVRADOIS FOREZ : Les lecteurs inscrits au Prix littéraire Passeurs de Mots auront jusqu'au 16 mars pour remettre leur vote. Cette année, les cinq livres sont sur le thème « Mots et Humour ».

SAISON CULTURELLE « LES JEUNES POUSSÉS » :

- Mercredi 8 novembre 2023 : les jeunes lecteurs ont assisté à une séance de contes et lectures animée par Céline Decourty
- Spectacle de cirque « C'est peut-être » le 21 février 2024 à 15h à la Salle des Fêtes (gratuit. Réservation obligatoire)



- Exposition « Scriptopode et Monstres Bizarres » de Tonimage dédiée à la BD et à la pratique du dessin, du 23 mars au 20 avril 2024 à la Salle du Conseil de la mairie. Vernissage le 22 mars à 18H – ouvert à tous
- Atelier « Cabinet Bizarre : si ce n'est pas bizarre, ce n'est pas normal ! » : l'artiste Tonimage proposera deux ateliers de dessin pour les enfants de 6 à 11 ans, le 6 avril 2024 de 10h30 à 12h et de 14h à 15h30 (gratuit. Réservation obligatoire 3 semaines avant, 15 participants par séance) CLUB TRICOT BIBLIOTHEQUE
- Samedi 9 décembre 2023, une vente de création en tricot et la confection en direct de petites chaussettes de Noël ont permis de verser 475€ à l'AFM Téléthon.
- CCAS : Le Club Tricot a réalisé des manchons et des petits sacs pour nos séniors hospitalisés ou en EPHAD.
- Les tricoteuses ont également décoré la mairie, un grand merci à elles !



Ecoles

Retour en images sur les H'Olympiades

Le 29 septembre 2023 ont eu lieu au Lac des Prades les H'olympiades des écoles maternelles et primaires des écoles de Saint-Rémy-sur-Durolle, Palladuc, La Monnerie-Le Montel et Celles-sur-Durolle. Ce sont près de 360 enfants et 100 adultes qui ont participé à cette journée dédiée au sport et aux valeurs olympiques et paralympiques.

Les enfants ont pu pratiquer des activités variées telles que du tir au but, du tennis, du fauteuil-rugby ou encore du torball. Ils ont également rencontré Sébastien Bichon, athlète paralympique médaillé des JO de Sydney 2000, venu leur présenter son parcours et son quotidien d'athlète de haut niveau. Nous remercions chaleureusement les participants (enseignants, agents municipaux, bénévoles, associations) ainsi que nos sponsors : DRAJES, CD63, Crédit Agricole Centre France, RISO, Groupe STT Logistique, Intermarché, IDI3D, Allianz



Dates des manifestations organisées par l'Association des Parents d'Elèves :

Samedi 10 février : Fougard de l'APE

Dimanche 17 mars : Loto de l'APE

Vendredi 26 juin : Fête de l'école

Festival ARTDECOLE

Saint-Rémy-sur-Durolle accueillera le 23^{ème} Festival départemental d'expression artistique ARTDECOLE sur le thème « Paysages d'ici et d'ailleurs ».

Le festival se déroulera à Saint-Rémy sur Durolle du jeudi 30 mai au mardi 4 juin 2024.

Le festival est ouvert à toutes les classes du département de la petite section au CM2. Les classes participantes s'engagent à présenter une production sur la thématique du festival : « Paysages d'ici et d'ailleurs » Les classes des communautés de communes de Thiers Dore Montagne et Ambert Livradois Forez seront prioritaires en raison du partenariat engagé avec la communauté de communes.

Dans un lieu fort du patrimoine local, porteur d'une identité, en l'occurrence notre Lac des Prades, le festival permettra aux enseignants et à leurs élèves de présenter et de partager avec d'autres, leurs productions ; de valoriser les pratiques artistiques diversifiées inscrites dans le parcours artistique et culturel ; de rencontrer des artistes, de découvrir des oeuvres...

Plusieurs espaces seront accessibles :

- Différents lieux d'exposition pour présenter les réalisations des classes, les productions scéniques et les ateliers (salle des fêtes et d'autres plus petites salles).
- Des espaces naturels de détente, de promenade, de pique-nique.

Vous pourrez découvrir tout type de production artistique :

- Spectacle vivant, théâtre, danse
- Chorale, productions musicales...
- Productions plastiques
- Productions audio-visuelles
- Productions littéraires, contes, lectures à voix haute, poésie.

Opération « j'aime ma commune, je la nettoie »

Cette opération aura lieu le dimanche 14 avril 2024 à partir de 9h30 au départ de la place du commerce.

Cette opération s'inscrit dans la suite des actions éco-responsables sur notre commune : déploiement de couverture photovoltaïque sur des bâtiments communaux, ombrières, opération Site Sans Poubelle au plan d'eau, mise en place avec TDM de composteurs collectifs, utilisation de gobelets réutilisables en remplacement de gobelets jetables, remplacement progressif des éclairages existants par des éclairages à LED dans les locaux municipaux, candélabres à LED et/ou autonomes, suppression des serviettes papier à la cantine (chaque enfant apporte sa propre serviette en tissu)...

Etude pour optimiser l'éclairage public au plan d'eau

Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez a proposé d'accompagner la commune de Saint-Rémy-sur-Durolle pour réaliser des travaux d'optimisation de l'éclairage public qui répondent aux besoins des habitants, tout en préservant la biodiversité, en particulier les chauves-souris.

Cet accompagnement permettra deux diagnostics : l'un portera sur l'identification de la population de chauves-souris sur notre commune ; l'autre sera un diagnostic technique de l'éclairage public du plan d'eau ainsi qu'une étude des usages et besoins des administrés en matière d'éclairage.

Ces diagnostics permettront d'envisager des travaux qualitatifs et ambitieux sur les points lumineux.

Les habitants seront appelés à participer à ce travail collaboratif lors d'ateliers de concertation, d'une déambulation nocturne et d'une conférence publique qui auront lieu au premier trimestre.

Un appel à témoignages est d'ores et déjà lancé si vous avez connaissance de populations de chauves-souris sur la commune. Vous pouvez nous transmettre vos informations et photos sur notre boîte mail :

contact@saintremysurdurolle.fr

Les financeurs :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Informations pratiques

Auto-école En Route !

Un nouveau prestataire de service vient d'ouvrir au 17 de la place du Commerce à Saint-Rémy-sur-Durolle, cette auto-école propose les services suivants : Permis B, permis de conduite accompagnée (prise au domicile possible), code la route en ligne, en salle ou en cours particulier.

Téléphone : 07 86 52 89 09

Mail : nicols@enrouteautoecole.fr



Tri à la source des biodéchets

À partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECL). Cette directive a déjà permis la mise en oeuvre depuis 2020 des actions suivantes : Bonus réparation, indice de réparabilité, impression du ticket de caisse à la demande, suppression de l'emballage plastique pour certains fruits et légumes, fin de la vaisselle jetable dans les fast-foods. D'autres mesures sont prévues à partir de 2024, parmi lesquelles le tri des biodéchets à la source par les collectivités dans le cadre du service public de gestion des déchets.

Les déchets alimentaires sont une ressource : réduisons, trions, valorisons !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, il y a du nouveau concernant le tri des déchets : les restes alimentaires et de préparation des repas (bio-déchets) sont interdits dans le bac à ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux ou vert). Face à cette évolution de la réglementation, la volonté de la Communauté de communes n'est pas de rajouter un nouveau bac, mais de poursuivre la sensibilisation des usagers à pratiquer le geste du compostage, un geste gagnant-gagnant.

Pour composter, rien de plus simple !

► Thiers Dore et Montagne met à votre disposition, gratuitement, un composteur, afin de pouvoir trier vos déchets alimentaires. Pour commander le vôtre, rendez-vous sur le site internet www.valtom63.fr/module-composteurs.

► Des composteurs collectifs sont également répartis sur les 30 Communes de TDM, pour permettre aux usagers ne disposant pas de jardin, habitant en immeuble ou logement collectif, de pouvoir pratiquer le geste du compostage. Sur la Commune de St-Rémy-sur-Durolle, un composteur de quartier est à votre disposition à proximité de la Mairie, Carrefour de l'Égalité.



Besoin de conseils, d'informations, d'astuces sur le compostage ? Contactez le service prévention des déchets de TDM, au 04.73.53.93.08

Espace VTT-FFC du Massif des Bois Noirs et VTT Club

Contrairement à l'année précédente, c'est sous un week-end ensoleillé que s'est déroulée la 21^{ème} édition de la « Bois Noirs Oxygène » à ARCONSANT, randonnée VTT labélisée « RANDO d'OR » depuis 8 années consécutives (parmi 12 dans toute la France). Cette année les participants sont venus en nombre de l'ensemble de l'Hexagone pour s'élancer sur les 8 circuits de randonnées allant de 8 à 100km et sur le circuit d'Enduro dont le départ était situé au Col de la Charme.

La veille, sous une fin de journée radieuse, ce sont 33 pratiquants, principalement des VTT à assistance électrique, munis de leurs éclairages, qui se sont élancés dans les environs sur la sortie gratuite semi-nocturne, encadrés par les membres du VTT Club des Bois Noirs.

Une fois de plus l'excellent travail des quelques 80 bénévoles mobilisés pour l'occasion aux inscriptions, aux ravitaillements, au débalisage et autres, véritable fer de lance d'une bonne organisation, a ravi l'ensemble des participants dont certains découvraient les parcours finement tracés au coeur des Bois Noirs.

A savoir, c'est la commune de CHAMPOLY, dominé par l'emblématique château des « Cornes d'Urfé » qui accueillera la 22^{ème} édition de la « Bois Noirs Oxygène » les 29 et 30 juin 2024. Anthony Voldoire contrôleur de la Fédération Française de Cyclisme est venu le 29 septembre contrôler notre Espace VTT afin de vérifier que l'offre proposée aussi bien auprès des pratiquants locaux, occasionnels ou bien des touristes de passage reste de qualité. Il a roulé sur le circuit N°64 qui relie Noirétable au Col de la Loge et il est ensuite allé jusqu'au Col du Béal pour vérifier le balisage des circuits N°60,61, 62, 63 et 65.

Il a ainsi pu contrôler les points de départ de Noirétable, du Col de la Loge et du Col du Béal.

Les 3 points de départs ont été validés conforme aux exigences de la F.F.C . ainsi que le balisage de tous les circuits empruntés.

En amélioration, il nous a suggéré de rajouter des postes de réparation et des points de recharges VTT à Assistance Électrique sur quelques points de départ stratégiques.

Nous avons obtenu l'excellente note de **185/200** et le Label 2024 est reconduit.

A la demande de Vichy Communauté, L'Espace et le VTT club étaient présents à l'arrivée de l'étape de Paris Nice à La Loge des Gardes. Nous avons créé un parcours d'initiation pour les enfants et les jeunes de l'école VTT ont proposé des démonstrations de Trial très appréciées du public. L'association continue à être représentée auprès des acteurs du tourisme dans le cadre de la fusion avec les Espaces VTT / FFC Ambert-Crêtes du Forez, l'Espace VTT / FFC Vichy Montagne Bourbonnaise et le nouvel Espace VTT / FFC Montagne et Plaine en Roannais avec pour point d'orgue le tournage de l'émission D^r GOOD, avec Michel CYMES au côté de Clément BEGON, encadrant VTT bénévole au Col du Béal. La vidéo, diffusée sur les réseaux sociaux début avril a comptabilisé plus de 400 000 vues en deux semaines ! Indéniablement un magnifique support pour booster notre Espace VTT mais surtout « Destination Grand Air » le plus grand Espace VTT-FFC de France à ce jour. Pour la 3^{ème} année consécutive, Destination Grand Air était présent pendant quatre jours sur le salon du Roc d'Azur à Fréjus.



VTT Club :

École VTT ➡ cette année 25 enfants de 8 à 16 ans ont participé aux sorties encadrées par des moniteurs bénévoles diplômés, les jeunes riders, sont guidés tous les samedis après-midi ou dimanche matin sur les parcours composant l'Espace VTT où des groupes de différents niveaux sont formés.

VTT Club ➡ Côté adultes, Christian RONZIER et Stéphane BLIN ont participé début Juillet à « la MB Race » (course VTT la plus difficile au monde), depuis Megève, classée Coupe du Monde Ultra VTT, et Alex MONTRAYNAUD s'est frotté à cette occasion aux meilleurs enduristes français lors de cette même épreuve

Infos : www.boisnoirs.fr et <https://destinationgrandair.com/>

ESPACE VTT-FFC DU « MASSIF DES BOIS NOIRS »

Chez M^r Jean Luc DUBIEN

11, Rue des Lilas

42440 Noirétable

www.boisnoirs.fr

Tél : 06 73 24 07 49

Calendrier des événements à venir



10 FÉVRIER : Fougard de l'APE de l'Ecole

19 FÉVRIER : Réunion de concertation sur les travaux rue Noël Bechon

21 FÉVRIER : Spectacle de Cirque « C'est peut-être » - Festival Jeunes Pousses

9 MARS : Soirée Théâtre en Patois par le Comité d'animations (date à confirmer)

15 MARS : Soirée des Nouveaux Arrivants

17 MARS : Loto de l'APE de l'Ecole

22 MARS : Vernissage de l'exposition BD de Tonimage en mairie puis exposition du 23 mars au 20 avril

23 & 30 MARS : Soirée Théâtre par la Comédie du Rocher (date à confirmer)

5 AVRIL : Inauguration du city stade

6 AVRIL : Atelier dessin par Tonimage, organisé par la bibliothèque

7 AVRIL : Marché des Artisans par la Boîte à Idées

13 AVRIL : Karapéro du Comité d'animations

14 AVRIL : Opération J'aime ma commune, je la nettoie

4 MAI : Concert de l'école de musique avec l'Orchestre d'Harmonie de Vic le Comte

4 MAI : Championnat de pétanque

9 MAI : Rallye de la Coutellerie

15 JUIN : Concours de pétanque « challenge Guy Bonnevie »

16 MAI : Réunion de concertation des travaux de l'école maternelle

Du 30 MAI au 4 JUIN : Festival Art d'Ecole

1 JUIN : Cérémonie de baptême des arbres de naissances

26 JUIN : Fête de l'école

JUILLET & AOÛT : Ouverture de la baignade surveillée du Lac des Prades, feu d'artifice du 13 juillet, marchés nocturnes par le Comité d'Animation, Concours de pétanque par le club de pétanque, animations dans le cadre du label Pavillon bleu et Station verte...

**Retrouvez toutes les informations (lieu, horaires...) sur nos réseaux sociaux
Panneau Pocket et Facebook.**





Calendrier des collectes des déchets 2024

Saint-Rémy-sur-Durolle



Ordures ménagères (bac vert ou bordeaux) : le LUNDI



Emballages recyclables (bac jaune) : 1 JEUDI sur 2

Rappel : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et le rentrer une fois collecté.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 L FÉRIÉ	1 J	1 V	1 L FÉRIÉ	1 M FÉRIÉ	1 S
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M FÉRIÉ	8 S
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J FÉRIÉ	9 D
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L FÉRIÉ	20 J
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D
31 M		31 D	31 V	31 V	
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V FÉRIÉ	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L FÉRIÉ	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D FÉRIÉ	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J FÉRIÉ	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M FÉRIÉ
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J		31 M

Horaires de collecte de 5h à 20h. Règlement de collecte disponible sur www.cctdm.fr

> Certains jours de collecte ayant lieu un jour férié sont rattrapés, suivez la flèche !

> Plus d'infos ? Service déchets ménagers de TDM : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr



Ce calendrier concerne toute la Commune, sauf lieux-dits Morel, Prudent, Chabrol et Chauvel.

Consignes de tri des bacs jaunes (tous les emballages)

► **Papiers, cartons, emballages en carton** : journaux, magazines, livres, briques, cartonnets, boîtes...



► **Tous les emballages en plastique** : flacons, bidons, bouteilles, tubes, sacs et films, pots, boîtes, barquettes...



► **Tous les emballages en métal** : boîtes, conserves, aérosols, canettes métal, tubes, bouchons, capsules, couvercles...



Info tri :
04.73.53.93.08

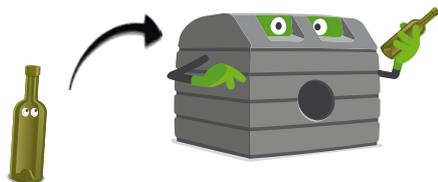
**DANS LE BAC
JAUNE EN
VRAC...**



Où déposer le verre ?

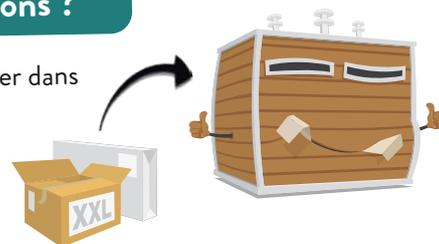
Merci de le déposer
dans les conteneurs.

**Interdit dans les
bacs.**



Et les gros cartons ?

Vous pouvez les déposer dans
les colonnes à cartons
réparties sur TDM
ou en déchèterie.



Que faire des déchets alimentaires ?

À partir du 1^{er} janvier 2024, trier ses déchets alimentaires est une obligation réglementaire. **TDM met à disposition gratuitement 1 composteur par foyer.**
Commande sur www.valtom63.fr/module-composteurs/
Des composteurs collectifs sont en cours d'installation dans les quartiers et villages.



4 déchèteries réparties sur le territoire

Pour vos déchets volumineux, déchets verts, déchets dangereux, électriques, meubles, gravats, bois, plâtre, batteries... :

- Thiers (ZI de Matussière)
- Puy-Guillaume (ZI de l'Étang et de l'Ache)
- Courpière (ZI de Lagat)
- Saint-Rémy-sur-Durolle (300 route des Roses Trémières)

du lundi au samedi
9h15 - 12h / 13h30 - 17h15
(sauf juillet / août : 7h30-14h)



Et aussi...

- **Collecte des encombrants à domicile (service gratuit)** : dates et lieux prévus sur demande au 04.73.80.26.60*
- **Broyage des déchets de jardin à domicile (sur demande, service gratuit)** : 04.73.80.26.60* (*ACTYPOLES-Thiers)
- **Stop-pub** : pour l'obtenir, contactez votre Mairie ou le service déchets de TDM au 04.73.53.93.08

LE CARNET

La mise en oeuvre du RGPD « Règlement Général sur la Protection des Données » suppose que nous ayons un accord formel écrit pour toutes les personnes susceptibles de figurer dans ce carnet à l'exception des personnes décédées. Devant la complexité de la démarche, nous renonçons à publier dans ce carnet les données nominatives.

Nous donnerons donc à partir de maintenant qu'une synthèse des événements survenus durant l'année civile. En 2023 nous avons enregistré sur la commune :

- ▶ 8 Naissances
- ▶ 15 Décès
- ▶ 6 Mariages
- ▶ 3 PACS



Jardin Mouny